

Habitat durable

5/6



Poser des panneaux photovoltaïques est-il encore rapidement rentabilisé ? La pompe à chaleur est-elle l'installation de chauffage la plus respectueuse de l'environnement ? Et les dispositifs de récupération d'eau, la panacée ? Pendant cinq jours, « Le Soir » vous aide à rendre votre habitat plus « durable ».

ENVIRONNEMENT

Vers une « non-intervention réfléchi

Pour rendre son jardin et ses espaces extérieurs plus respectueux de l'environnement, la meilleure option serait de laisser la nature reprendre ses droits, selon des spécialistes environnementaux.

HÉLÈNE SEYNAEVE

Sur 7.725 espèces indigènes, soit des espèces naturelles disponibles à l'état sauvage, près d'un tiers sont rares, menacées ou éteintes, alertait le premier rapport du WWF sur la biodiversité en Belgique en 2020. En cause : l'intensification agricole, les pesticides, la fragmentation des habitats et... l'urbanisation.

Les villes, on le sait, pèsent sur la biodiversité. Et les logements ne font pas exception. En Wallonie, la demande de logement a été un moteur important de l'artificialisation du territoire. Même

son de cloche à Bruxelles, où l'accroissement démographique pousse les besoins urbains à la hausse. Au-delà même de l'artificialisation du sol, les zones d'habitation sont synonymes d'accaparement des ressources et d'entrave à la libre circulation des espèces. Résultat : privées de ressources, elles se raréfient.

A l'échelle individuelle, on ne sauvera pas seul la biodiversité. Mais des petits agencements permettent de rendre son jardin ou ses extérieurs plus accueillants pour la faune et la flore locales. « Un grand enjeu est de laisser la place à la biodiversité sans que ça ne vienne nous embêter dans notre manière d'utiliser le jardin », résume Georges Abts, coordinateur du Réseau nature particuliers de Natagora. Pour lui, plutôt que de casser sa tirelire en aménagements coûteux, il faut surtout changer de paradigme. « Parfois, il vaut mieux une non-intervention réfléchie que vouloir tout gérer dans son jardin. Certaines espèces sont là depuis plus longtemps que nous et elles s'en sortaient bien avant. »

Pour choisir ses plantes, même règle qu'en matière de consommation : la biodiversité préfère le local et le naturel. « Il n'y a rien à faire, les plantes qui ne sont pas de chez nous ou qui ont été trop transformées n'apportent aucun service écosystémique : rien ne se nourrit de leur nectar et elles n'ont pas de lien avec les



ILLUSTRATION : J-PH DEMONTY

WWW.JEOPY-ILLUSTRATION.COM

Quelles aides pour la biodiversité ?

Difficile de dresser un inventaire des primes et des aides destinées aux particuliers en matière de diversité, la grande majorité d'entre elles étant octroyées par les communes. Woluwe-Saint-Lambert, Uccle, Enghien et Olne proposent des primes pour créer une mare, Schaerbeek pour verdiriser un jardin de façade, Waterloo pour installer un compost... Le mieux reste donc de s'informer auprès de sa commune. Au niveau régional, la Wallonie a mis en place le programme « Yes We Plant », des subsides

pour encourager la plantation, mais l'action s'adresse aux propriétaires de très grands terrains. Pour bénéficier des montants forfaitaires pris en charge par la Région, il faut, par exemple, planter 100 mètres de haies vives ou vingt arbres. Du côté de Bruxelles, les aides « Renolution » comprennent une prime pour les toitures végétalisées (de 20 à 40 euros du mètre carré en fonction du revenu) ainsi qu'une prime pour les travaux de perméabilisation du sol (de 60 à 90 euros du mètre carré

en fonction des revenus). De manière générale, les Régions subventionnent plutôt les communes, quartiers voire groupes de citoyens qui souhaitent œuvrer à la biodiversité. A Bruxelles, par exemple, l'appel à projets régional « Inspirons le quartier » contient un volet nature qui permet de financer des petits projets de végétalisation et de soutien à la biodiversité portés par des citoyens. H.S.N

L'appartement, un terrain de jeu pour la biodiversité

Que peut-on faire à l'échelle de son appartement ? « Pour essayer d'être optimiste, je dirais que chaque mètre de biodiversité compte », s'amuse Georges Abts. « Le but ne sera pas de recréer un écosystème entier sur 1 m² de balcon mais plutôt de faire du maillage écologique. » En tant que locataire, et lorsqu'on manque d'espace, une solution est de faire pousser en hauteur. « Le houblon, la capucine, ou encore les rosiers grimpants sont des espèces de chez nous qui poussent très bien et qui n'abîment pas les murs

s'ils sont en bon état », explique Georges Abts. Pour le balcon ou les appuis de fenêtres, il préconise de privilégier des espèces capables de supporter des hivers froids et qui ne demandent pas trop d'eau, comme des plantes grasses ou des aromates. Pour accueillir la faune, il est enfin possible d'installer des nichoirs pour les oiseaux ou des abris pour les chauves-souris. En tant que propriétaire ou copropriétaire d'un immeuble, le champ des possibles s'ouvre davantage. Vous pouvez notamment envisager de

réaménager votre cour intérieure avec des revêtements perméables, comme les graviers, qui favorisent l'infiltration des eaux pluviales. Vous pouvez également songer à la toiture verte. Le Guide du bâtiment durable estime qu'il faut compter entre 40 et 100 euros par mètre carré (hors taxes mais main-d'œuvre et matériaux inclus), mais les prix varient fortement en fonction de la taille et du type (intensive ou extensive) de toiture. Il faut aussi s'assurer que le bâtiment puisse tenir la surcharge. H.S.N

